

Bercy se targue d'avoir fait baisser la pression fiscale et d'avoir rapproché la France de la moyenne européenne. Mais un écart encore assez important demeure sur les impôts de production.

Isabelle Couet
@icouet

Il y a un an, le patronat exultait. Le gouvernement s'attaquait aux impôts qui pèsent sur la production, en allégeant le fardeau des entreprises de 10 milliards d'euros. La mesure avait animé les débats budgétaires de l'automne. Par contraste, le dernier projet de budget du quinquennat, présenté ce mercredi en Conseil des ministres, ne devrait pas briller par son audace fiscale.

Lexécutif estime avoir beaucoup fait et devrait opter pour le statu quo. Entre la disparition programmée de la taxe d'habitation, la diminution du taux de l'impôt sur les sociétés, l'allègement de l'impôt sur le revenu à hauteur de 5 milliards et la suppression de l'impôt sur la fortune, l'ardoise fiscale aura fondu de 50 milliards d'euros pendant les cinq années de la présidence d'Emmanuel Macron.

Le poids des prélèvements obligatoires

L'objectif était surtout de ramener la France, championne des prélèvements, vers la moyenne des pays riches. Bercy juge le résultat globalement satisfaisant. « Notre taux de prélèvements obligatoires sera passé de 45 % du PIB à un peu plus de 43 % entre 2017 et 2022 », s'est félicité Bruno Le Maire, début septembre. Selon les données de la Commission européenne, le poids de ces prélèvements s'élève aujourd'hui à 40,8 % dans la zone euro et 40,5 % en Allemagne, le véritable point de comparaison pour Bercy.

Symbole de cette convergence, le taux nominal de l'impôt sur les sociétés en France atteindra la moyenne des pays développés l'an prochain, au terme d'une trajectoire enclenchée en 2018. Le taux aura diminué de 33,3 % à 25 %. « En revanche, sur les impôts de production, il faut continuer, il nous reste un écart avec l'Allemagne », a concédé Bruno Le Maire, la semaine dernière. Cette fiscalité, qui regroupe des prélèvements de nature très différente, est considérée comme un levier essentiel de la « reconquête industrielle ». Plusieurs candidats à la présidentielle, à droite, prônent d'ailleurs d'aller plus loin. Xavier Bertrand a évoqué une baisse de 30 milliards des impôts de production. Valérie

Pécresse estime que l'effort doit être poursuivi, mais à « concurrence des économies que l'on fera ».

« Il faudrait surtout supprimer la C3S, cette contribution sur le chiffre d'affaires acquittée par les grandes entreprises, qui est un impôt en cascade et décourage les entreprises d'installer des chaînes de production en France », avancent les économistes de Rexecode. Ils estiment qu'une « baisse supplémentaire de 28 milliards d'euros des impôts de production serait nécessaire pour résorber l'écart avec la moyenne européenne, et une baisse de 56 milliards pour

Après le « quoi qu'il en coûte », les marges sont minces, voire nulles.

résorber l'écart avec l'Allemagne ».

Problème : après le « quoi qu'il en coûte », les marges sont minces, voire nulles. « Il semble impossible d'aller plus loin dans les baisses d'impôts, il faudra bien reprendre le contrôle de nos finances publiques », alerte François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes et fondateur du site Fipeco. « Pour arriver à stabiliser notre dette en 2027, sans impôts nouveaux, l'effort sur les dépenses serait équivalent à ceux de 2010-2011, que certains considèrent comme des années d'austérité ! »

Les Français craignent d'ailleurs une augmentation de la pression fiscale, comme cela est en train de se passer dans plusieurs pays : au Royaume-Uni, après l'augmentation de l'impôt sur les sociétés, une cotisation sociale va voir le jour pour financer le système de santé. Aux Etats-Unis, Joe Biden pousse une série de hausses d'impôts au Congrès. Même l'Allemagne pourrait évoluer et « choisir la voie d'une fiscalité plus redistributive et moins favorable à sa compétitivité », note l'institut Montaigne, un think tank libéral.

« Aucun gouvernement n'osera relever les impôts en France », affirme François Ecalle. Un durcissement de la fiscalité sur les successions et donations en vue de la rendre plus progressive, comme le préconisent plusieurs économistes, à l'instar de Jean Tirole et Olivier Blanchard, n'a quasiment aucune chance de devenir réalité. « L'idée est bonne, mais la pression sociale rend cela impossible », souffle-t-on à Bercy.

« Ni coupes dans les dépenses ni hausses d'impôts, on continuera malheureusement à laisser filer la dette », prophétise François Ecalle. ■

LA CHRONIQUE d'Adrien Gombeaud



Les réalisateurs de films d'animation sont généralement des artistes modestes. Loin des lumières du glamour, ils travaillent dans la face ombragée du cinéma. Chaque minute, chaque planche est à la fois une petite œuvre et un pas en direction de la création d'un film. En un sens, ces cinéastes sont des alpinistes. « Le Sommet des dieux » marque la rencontre de la montagne et de l'animation.

Tout commence à Katmandou. Photographe spécialiste des régions extrêmes, Fukamachi croit entreapercevoir la silhouette de Habu Jōji, grimpeur japonais qui n'a plus donné signe de vie depuis des années. L'homme semble être en possession d'un vieil appareil photo. En 1924, George Mallory et Andrew Irvine se sont lancés à l'assaut de l'Everest. Disparus lors de leur expédition, ont-ils été les premiers à atteindre le sommet ? N'est-ce pas la pellicule de Habu Jōji, coincée dans le mécanisme, la preuve de leur exploit. De retour à Tokyo, Fukamachi se lance à la recherche de Habu Jōji et de cette pellicule perdue... Il remonte dans l'histoire du fou des cimes, découvre le destin d'un homme dévoré par la montagne qui a fait le tour des parois les plus risquées, en ne rêvant que du sommet des dieux. Adapté d'un épais manga de Jiro Taniguchi, « Le Sommet des dieux » étonne d'abord par sa concision. En 100 minutes, avec une dextérité impressionnante, le scénario slalome à travers diverses époques, des Alpes au Japon en passant par le Népal. Portrait d'un alpiniste, le film raconte aussi la photographie et le journalisme. Le premier chapitre de la chronique sera votre rendez-vous avec lui-même. Mais son exploit n'a de valeur que s'il est documenté. Le témoin est donc à la fois une entrave à son rêve et un regard indispensable à sa postérité. Pendant le récit dépasse vite l'épopée sportive pour devenir un conte magnifique, presque philosophique sur l'obsession, le risque et la mort.

Que cherche Habu Jōji sinon à approcher sa propre fin et les fantômes de ceux qui, avant lui, ont péri de la même passion ? Que trouve-t-on, tout là-haut, en ces lieux où le souffle fond, où les membres gèlent, sinon ce mystère de l'aboutissement de l'existence ? Il revient au dessin virtuose de Patrick Imbert de nous faire tutoyer ce vertige. Passent à travers l'écran le vent glacé, le cri de la roche attaqué au piolet, le rugissement de l'avalanche qui vient... Surtout, le film capte les corps, la fatigue, la peur ou l'exaltation, l'ivresse des cimes. Montage d'images peintes, mouvement artificiel de vignettes fixes, l'art du dessin animé touche au merveilleux lorsqu'il nous rend ainsi, si réelle, si fluide, la beauté de ce monde.

« Le Sommet des dieux », de Patrick Imbert. 1 h 40.

En bref



FILM BOSNIQUE
La Voix d'Aida
de Jasmila Zbanic
avec Jasna Duricic, Izudin
Barjovic, Boris Ler. 1 h 44.

que « le travail paie »